



Assemblée générale

Distr. limitée
19 février 2016
Français
Original : anglais

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

16-24 février 2016

Règlement pacifique des différends

Proposition du Mouvement des pays non alignés concernant la commémoration du soixante-dixième anniversaire de la Cour internationale de Justice

L'Assemblée générale,

Sachant qu'avril 2016 marquera le soixante-dixième anniversaire de la Cour internationale de Justice,

Rappelant le rôle essentiel que la Cour internationale de Justice joue pour le règlement pacifique des différends et le maintien de la paix internationale,

1. *Invite* tous les États Membres ainsi que le Secrétaire général à célébrer le soixante-dixième anniversaire de la Cour internationale de Justice par des manifestations appropriées;

2. *Prie* le Président de l'Assemblée générale de tenir une session commémorative afin de rendre hommage au travail accompli ces 70 dernières années par la Cour internationale de Justice, principal organe judiciaire de l'Organisation des Nations Unies.

